



Conditions de stockage d'un véhicule neuf

Par **celoche1**, le **06/06/2009** à **19:28**

Bonjour,

j'ai commandé voilà quelques semaines une ford focus RS, dans une concession belge. J'ai téléphoné ce matin pour voir où en était la livraison, et j'ai appris qu'ils avaient reçu mon véhicule et qu'ils en attendaient les papiers. Mon beau-père se rend dans la concession pour voir où est stocké le véhicule (j'habite à 150km de la concession) et là, surprise: il aperçoit (et prend en photo) une femme et sa fille installée dans la focus RS en expo. Il m'appelle, et aussitôt j'appelle la concession, qui me confirme qu'il s'agit bien de mon véhicule et qu'il profite de la notoriété et de la rareté de ce véhicule (à peine 80 en belgique et 300 en france), pour "attirer les clients", et il me confirme qu'il a fait monter des gens dedans. Quels recours puis-je avoir contre ce concessionnaire, en sachant que je souhaite prendre reception de mon véhicule (si j'annule la vente, je ne saurais pas en avoir une ailleurs, le nombre étant plus que limité). En bref, puis-je exiger une remise sur le prix du véhicule, celui-ci ayant servi comme modèle d'expo?

Merci

Mme IDE